

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2004

La réussite : de la réflexion à l'action

Nous avons maintes fois affirmé que la réussite des élèves est, pour la Commission scolaire des Phares, un objectif incontournable, une mission même. Ces dernières années, la Commission scolaire a réalisé un vaste chantier afin d'améliorer la réussite des élèves, voire même favoriser la réussite de tous!

À l'automne 2003, après l'adoption d'une nouvelle planification stratégique, les écoles et les centres ont revu leur projet éducatif et, au printemps, ont élaboré, avec leur équipe, un plan de réussite. Selon les dispositions de la Loi sur l'instruction publique, ce dernier a été approuvé par le Conseil d'établissement.

Le plan de réussite des écoles est spécifique. Prenant appui sur un diagnostic rigoureux, il a permis à chaque établissement de revoir ses pratiques, de préciser les activités et les moyens à être mis en œuvre pour améliorer la réussite. L'année qui commence sera centrée sur l'action, sur la réalisation du plan de réussite de chaque établissement.

Après deux années de réflexion, d'échange et d'organisation, après s'être assurés d'une mobilisation et d'un partenariat sans précédent, le temps est venu de passer à l'action et de faire un pas de plus vers la réussite de tous les élèves.

Au nom des commissaires et du personnel de la Commission scolaire, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Le président



Raymond Tudeau

Le directeur général



Paul Labrecque

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le Conseil des commissaires a la responsabilité d'assurer à chaque enfant fréquentant les écoles de son territoire une éducation saine et de qualité.

CIRCONSCRIPTION # 1

Saint-Fabien, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Valérien
M. Jean-Yves Poirier 736-4530

CIRCONSCRIPTION # 8

Saint-Robert
M^{me} Noëlla Bourdages 722-7363

CIRCONSCRIPTION # 15

Mont-Joli Sud
M. Jean-Pierre Lavoie 775-2646

CIRCONSCRIPTION # 2

Le Bic
M. Raymond Joly 736-5546

CIRCONSCRIPTION # 9

Saint-Pie X, Terrasses Arthur-Buies (partie)
M. Raymond Tudeau 723-9485

CIRCONSCRIPTION # 16

Mont-Joli Nord
M. Claude Fortin 775-2590

CIRCONSCRIPTION # 3

Sacré-Coeur
M. Normand Michaud 723-3481

CIRCONSCRIPTION # 10

Saint-Germain
M. Raynald Caissy 723-8686

CIRCONSCRIPTION # 17

Saint-Donat, Saint-Gabriel, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, Saint-Marcellin
M. J. -Maurice Lechasseur
798-4779

CIRCONSCRIPTION # 4

Nazareth
M. Denis Goulet 725-0747

CIRCONSCRIPTION # 11

Sainte-Agnès, Rimouski-Est
M. Alain Rioux 722-6927

CIRCONSCRIPTION # 18

Saint-Joseph-de-Lepage, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Jeanne-D'Arc, La Rédemption
M^{me} Gilberte Fournier 775-2572

CIRCONSCRIPTION # 5

Esprit-Saint, Trinité-des-Monts, Saint-Narcisse, Mont-Label
M^{me} Sara Deschênes 779-2508

CIRCONSCRIPTION # 12

Pointe-au-Père
M. Luc Marcoux 725-5307

CIRCONSCRIPTION # 19

Price, Grand-Métis, Métis-sur-Mer, Saint-Octave-de-Métis, Padoue, Les Boules
M^{me} Lise Lévesque 775-5519

CIRCONSCRIPTION # 6

Sainte-Blandine, Sainte-Odile-sur-Rimouski
M. Guy Potvin 735-2104

CIRCONSCRIPTION # 13

Saint-Anaclet
M. Yvon Dubé 722-8896

COMITÉ DE PARENTS

M. Gilbert Labrie
(secondaire) 724-7229

M. Patrice Cayouette
(primaire) 723-8404

CIRCONSCRIPTION # 7

Sainte-Odile (V), Terrasses Arthur-Buies (partie)
M^{me} Pauline Michaud 723-0940

CIRCONSCRIPTION # 14

Sainte-Luce, Luceville
Mme Louise Dionne 739-4735

Réunions : à moins qu'il n'en soit décrété autrement, les réunions ont lieu le quatrième lundi de chaque mois à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, à Rimouski.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARENTS :

- ⇒ C'est auprès de la direction de leur école ou de la direction du service du transport scolaire que les parents peuvent s'informer sur les conditions d'éligibilité au transport, sur les trajets et arrêts des véhicules et sur les règlements du transport.
- ⇒ C'est par les stations de radio que sont annoncées les périodes de suspension générale du service du transport.
- ⇒ Si la température et l'état des routes incitent les parents à croire qu'il est périlleux d'envoyer leur enfant à l'école, il leur appartient de prendre la décision de le garder à la maison.
- ⇒ Les parents sont responsables du comportement de leur enfant aux arrêts d'autobus.
- ⇒ Les parents doivent s'assurer que leur enfant respecte l'heure de départ de l'autobus qui le transporte.
- ⇒ L'élève doit garder l'autobus propre et ne pas l'endommager. L'élève qui est responsable d'un dommage devra en assumer le coût.
- ⇒ Il est important que les parents fassent connaître à leur enfant les règles élémentaires de prévention lorsqu'il emprunte le réseau routier en tant que piéton et passager de l'autobus.
- ⇒ La sécurité dans le véhicule scolaire est assurée par la conductrice ou le conducteur investi d'autorité.
- ⇒ La Commission scolaire pourra procéder à l'installation de caméras de surveillance dans les autobus scolaires. Ces caméras seront installées de façon sporadique et pour des durées limitées et ont pour seul objectif d'assurer la sécurité de tous les usagers. Naturellement, les images captées par ces caméras seront traitées de façon confidentielle.

LISE LONGCHAMPS
Régisseuse - 724-3316

ASSURANCE ACCIDENT DES ÉLÈVES

À L'ÉCOLE, UN ENFANT N'EST PAS AUSSI BIEN ASSURÉ QUE SES PARENTS PEUVENT LE CROIRE

La Commission scolaire possède une assurance de responsabilité civile qui ne couvre pas les frais de tous les accidents. Cette police d'assurance couvre seulement les accidents engageant la responsabilité de la Commission scolaire.

En conséquence, la majorité des accidents survenant à nos élèves ne sont pas couverts par cette police. Il est donc très important que chaque famille, si elle veut que ses enfants soient couverts pour les accidents, prenne elle-même une assurance accident.

Dans chaque école, des plans individuels d'assurance accident sont disponibles à peu de frais. Ces plans prévoient une couverture de 24 heures par jour et de 12 mois par année. Nous invitons les parents à être vigilants et prévoyants à cet égard. Parlez-en à la direction de votre école.

Merci de votre collaboration.

CATHY-MAUDE CROFT, secrétaire générale

CENTRE ADMINISTRATIF

435, avenue Rouleau, Rimouski Téléphone : 723-5927

| | | |
|---|--|----------|
| La Direction générale | Paul Labrecque, directeur général | 724-3364 |
| Le Secrétariat général | Cathy-Maude Croft, secrétaire générale | 724-3345 |
| Les Services éducatifs des jeunes | Jeannine Bérubé, directrice | 724-3502 |
| Les Services des ressources humaines et les Services des ressources financières | Jacques Poirier, directeur général adjoint | 724-3349 |
| Les Services des ressources matérielles | Carl Ruest, directeur | 724-3319 |
| Les Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes | Mariette Chabot, directrice | 722-4926 |

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉCOLE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES/LAVOIE

Pavillon l'Écho-des-Montagnes
Saint-Fabien
869-2033 – Téléc. : 869-3622
- Pavillon Lavoie
Saint-Eugène-de-Ladrière
869-2581

Directrice
FRANCE ROYER



ÉCOLES DES BOIS-ET-MARÉES ET LÈVESQUE

- École des Bois-et-Marées
Luceville
739-4214 – Téléc. : 739-5362
- École Lèvesque
Saint-Donat
739-4804 – Téléc. : 739-6943

Directrice
JULIE COUTURE



ÉCOLE NORJOLI

70, avenue Beaupré, Mont-Joli
775-5265 – Téléc. : 775-2704

Directeur
RENÉ CARON



ÉCOLE L'ENVOI

Les Boules
936-3895 – Téléc. : 936-3050

Directeur
RENÉ CARON



ÉCOLE LE MISTRAL

254, avenue Ross, Mont-Joli
775-7206 – Téléc. : 775-1215

Directeur
CLAUDE GAUTHIER
Directrice et directeur adjoints
PIERRETTE RIOU, par Intérim
JOCELYN MICHAUD



ÉCOLE LES CHEMINOTS

- Pavillon Saint-Rémi
Price
775-4486 – Téléc. : 775-1982
- Pavillon aux Quatre-Vents
Saint-Octave-de-Métis
775-3531 – Téléc. : 775-6019
- Pavillon du Sommet
Padoue
775-5829 – Téléc. : 775-5909

Directrice
SUZANNE VINET



ÉCOLE LA ROSE-DES-VENTS

355, avenue de la Jeunesse
Pointe-au-Père
724-3563 Téléc. : 724-7089

Directrice
YVANNE LANDRY

ÉCOLE PAUL-HUBERT

250, boulevard Arthur-Buies Ouest
Rimouski
724-3439 – Téléc. : 724-3471

Directrice
FRANCINE DOUCET
Directrices et directeurs adjoints
3^e secondaire :

JEAN-PIERRE SAINT-PIERRE

4^e secondaire et Centre Jeunesse :

JEAN-FRANÇOIS PARENT

5^e secondaire et Grand Défi :

CHARLES RAÏCHE

PII, ISP, ISPJ, CPV :

COLETTE DUPONT



ÉCOLE L'AQUARELLE

247, rue Saint-Laurent Ouest
Rimouski
724-3556 – Téléc. : 724-2782

Directrice
SYLVIE DUBÉ
Directrice adjointe
DIANE D'ASTOUS



ÉCOLE DU HAVRE/SAINT-ROSAIRE

- Pavillon Mont-Saint-Louis
Le Bic
736-4965 – Téléc. : 736-5115
- Pavillon Saint-Rosaire
Saint-Valérien
736-4725 – Téléc. : 736-4677

Directrice
MARJOLAINE BERNIER-DUMAIS



ÉCOLES DES SOURCES ET SAINTE-LUCE

- École des Sources
Saint-Anaclet
724-3560 – Téléc. : 722-0879
- École Sainte-Luce, Sainte-Luce
739-4844 – Téléc. : 739-3799

Directeur
CLAUDE HUPÉ



ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS

- Pavillon Saint-Yves
521, rue Saint-Germain Est
Rimouski-Est
724-3558 – Téléc. : 724-3532
- Pavillon Sainte-Agnès
130, rue Côté, Rimouski
724-3555 – Téléc. : 724-6085

Directrice
GUYLAINE FEUILTAULT



ÉCOLE DES MERISIERS

Sainte-Blandine
735-2115 – Téléc. : 735-2825

Directeur
ALAIN PELLETIER

ÉCOLE LANGEVIN

105, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest
Rimouski
724-3384 – Téléc. : 724-8929

Directeur
ALAIN ROY
Directeur adjoint
BENOÎT BOSSÉ



ÉCOLE SAINT-JEAN

245, 2^e Rue Ouest, Rimouski
724-3381 – Téléc. : 724-2684

Directeur
RENAUD BOUILLON
Directrice adjointe
JOANNE LANDRY



ÉCOLE DES BEAUX-SÉJOURS

- Pavillon Sainte-Odile
514, rue Tessier, Rimouski
724-3564 – Téléc. : 721-4883
- Pavillon D'Amours
261, rue Parent Nord, Rimouski
724-3565 – Téléc. : 724-7664

Directrice
ALINE MORISSETTE



ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON

395, avenue de la Cathédrale
Rimouski
724-3553 – Téléc. : 724-2286

Directrice
ÉDITH DE CHAMPLAIN
Directeur adjoint
ÉRIC DESAULNIERS



ÉCOLE DU ROCHER/D'AUTEUIL

- Pavillon du Rocher
845, rue Saint-Arsène
Rimouski
724-3566 – Téléc. : 721-5642
- Pavillon D'Auteuil
149, rue du Rocher-Blanc,
Rimouski 724-3567

Directrice
JOYCE O'BREHAM



ÉCOLES BOIJOLI ET LA COLOMBE

- École Boijoli
Saint-Narcisse
735-2149 Téléc. 735-2509
- École la Colombe
Esprit-Saint
779-2262 – Téléc. : 779-2905

Directrice
CHRISTINE FORTIER



ÉCOLE DE L'ESTRAN

399, rue La Salle
Rimouski
724-3551 – Téléc. : 724-3530

Directrice
SUZANNE LÈVESQUE

ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX

- Pavillon Euclide-Fournier
Saint-Charles-Garnier
798-4277 – Téléc. : 798-4210
- Pavillon la Source
Les Hauteurs
798-8226 – Téléc. : 798-8338
- Pavillon Marie-Élisabeth
Saint-Gabriel
798-4951 – Téléc. : 798-4829

Directrice
LLETTE BIGRAS



ÉCOLES DE LA RIVIÈRE ET INSTITUTIONNELLE DU SECTEUR CENTRE

- Pavillon Arc-en-Ciel
Sainte-Jeanne-D'Arc
776-5263 – Téléc. : 776-5151
- Pavillon Clair-Soleil
La Rédemption
776-5633 – Téléc. : 776-5811
- École de la Rivière
Sainte-Angèle
775-5500 – Téléc. : 775-5556

Directrice
NANCY HALLÉ



ÉCOLE LES ALIZÉS

- Pavillon Saint-Joseph
45, avenue de la Grotte
Mont-Joli
775-3383 – Téléc. : 775-2607
- Pavillon Notre-Dame-de-Lourdes
1632, rue Lindsay
Mont-Joli
775-3328 – Téléc. : 775-2762

Directrice
MANON TREMBLAY



CENTRE DE FORMATION RIMOUSKI-NEIGETTE – Éducation des adultes et Formation professionnelle

424, avenue Ross, Rimouski
722-4922 – Téléc. : 724-0392

Directrice
FRANCE DUCHESNE
Directrice et directeur adjoint
MARTINE LANDRY
CAROL CASTONGUAY



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONT-JOLI – MITIS

1414, rue des Érables
Mont-Joli
775-7577 – Téléc. : 775-8262

Directeur
BENOÎT DESJARDINS



CENTRE DE FORMATION DES ADULTES

1210, rue Jeanne-Mance
Mont-Joli
775-4466 – Téléc. : 775-4130

Directeur
BENOÎT DESJARDINS

PROCÉDURE DE SOUMISSION DE PROBLÈME - Pour tout problème lié à la fréquentation scolaire de leur enfant, les parents doivent communiquer avec la direction de l'école concernée. C'est elle qui détient l'autorité dans le milieu et qui est la plus susceptible d'apporter une réponse à toute interrogation.